



LISTE D'APTITUDE AU GRADE D'INSPECTEUR : ANALYSE DE L'USD-FO

L'administration vient de publier les résultats des promotions de B en A par liste d'aptitude.

STATISTIQUES DE LA SÉLECTION 2023

5749 agents avaient vocation à postuler

Quelques chiffres montrant l'évolution du nombre de postes et le chiffre des sélectionnés sur 5 ans :

	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre de postes	18	17	11	9	16

14 résidences différentes étaient proposées aux candidats.

2 d'entre elles étaient soumises à la détention d'une qualification, 5 nécessitaient l'agrément de l'administration, soit 39 % des postes proposés aux candidats.

Sur le nombre de postes offerts à la LA :

- Après des années de baisse, le volume global s'est stabilisé depuis 2 ans, cependant loin des records des années 2000 (60 lauréats par LA).

- Avec 18 postes pour 5749 agents ayant vocation, nos collègues qui souhaitent devenir inspecteur doivent intégrer que la liste d'aptitude devient un mode d'accès à la catégorie A marginal, et qu'il convient de privilégier le concours d'inspecteur ou l'examen professionnel.



Contacts : fodouanes@gmx.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

www.usdfo.fr - www.sncd.info

DES INÉGALITES ET DES INJUSTICES

1. Sur les postes à profil

L '**USD-FO** demeure très vigilant sur la multiplication du nombre de postes à profil ou nécessitant une qualification (ODJ, PSE, marins...).

La banalisation des postes à profil suscite beaucoup de discriminations et d'injustices en défaveur des collègues exerçant d'autres fonctions.

Pour l'USD-FO, la part des postes à profil doit nécessairement décroître dans un contexte de nombre de promotion en forte diminution, afin de préserver les possibilités de promotion de nos collègues exerçant des fonctions « généralistes ».

2. Sur les résidences proposées

Pour rappel, comme pour tous les autres accès au grade d'inspecteur (concours interne, examen professionnel), la promotion par liste d'aptitude ne s'effectue pas sur place.

Une liste de résidences est proposée dès la note d'enquête aux candidats, qui les classent par ordre de préférence.

L'attribution des résidences parmi les collègues promus est effectuée par l'administration postérieurement aux résultats, afin de tenir compte des résidences spécialistes et de celle nécessitant l'agrément de l'administration.

Pour rappel, la répartition des postes entre lauréats s'effectue actuellement postérieurement à la publication des résultats, par ordre d'ancienneté des candidats retenus, en fonction de leurs vœux, sans aucun contrôle.

3. Sur les lauréats

Le profil des lauréats est le suivant :

- une ancienneté minimale en catégorie B (**tous les lauréats sont au moins CP**) ;
- sur 18 lauréats 10 sont issus de la branche Surveillance, 8 des OPCO/AG.

Les promus sont nommés et affectés au 1^{er} septembre 2023.

Face au faible niveau de promotion et au cadre imposé par les lignes directrices de gestion (LDG), nos collègues candidats doivent avoir pleinement conscience qu'il faut impérativement être classé 1^{er} de son Conseil de Direction Restreint (CDR) pour avoir une chance d'être promu.

En effet, à l'exception des candidats de l'Île de France en raison du très fort vivier, il y a - au maximum - un lauréat par CDR.

ÉLECTIONS 2022-2026 :

- Avec 42 % des voix de catégorie A et 3 élus / 6 en CAPN , l'**USD-FO** est LE syndicat qui dispose de l'expertise nécessaire pour vous accompagner efficacement dans toutes vos démarches liées à l'obtention d'une promotion :
 - rédaction d'une lettre de candidature ;
 - préparation de vos entretiens ;
 - organisation des voies de recours.

ADHÉREZ A L'USD-FO !

Nous rejoindre : cliquer [ICI](#) (SNCD-FO) ou [ICI](#) (SND-FO)

